

POSTULAT

Auteur Comm. SP, par Géraldine Arlettaz-Monnet, PLR, et Anton Lauber, CSPO
Objet Renforcement du groupe d'investigations spéciales de la police cantonale
Date 12.03.2019
Numéro 4.0373

Dans le cadre l'initiative parlementaire UDC 7.0095 «Terrorisme: pour une surveillance accrue des lieux de culte musulman», les auteurs s'inquiètent de la présence de mosquées radicalisées sur le territoire valaisan, dans lesquelles la parole est donnée à des prêcheurs salafistes, et demandent l'adaptation du cadre légal cantonal en matière d'observations préventives.

Le Commandant de la police cantonale a confirmé que les six mosquées que compte le Valais sont toutes sous surveillance. La police cantonale dispose d'un groupe d'investigations spéciales qui collabore activement avec le service de renseignement de la Confédération dans le suivi des groupuscules extrémistes, tant politiques que religieux. La principale activité de ce groupe consiste à la recherche permanente de renseignements notamment sur le terrain et sur les réseaux sociaux. Le travail de proximité et les liens tissés avec les diverses communautés vivant en Valais permettent à ces enquêteurs d'être rapidement alertés face à des comportements suspects ou à risque, notamment lors de radicalisations ou de déplacements hors-canton et à l'étranger d'individus susceptibles de fréquenter des cercles radicaux. Le groupe d'investigations spéciales compte actuellement cinq unités qui sont en grande partie financées par la Confédération. Ce groupe joue un rôle capital dans un contexte européen tendu. Même si pour l'heure aucun attentat n'a abouti en Suisse, notre pays n'est pas à l'abri.

Le renforcement du groupe d'interventions spéciales s'inscrit dans la nécessité:

- d'améliorer les moyens de détection précoce afin de permettre une intervention préventive, en particulier auprès de jeunes convertis prônant un islam radical (ex. attentat de Strasbourg par un individu isolé puis radicalisé, connu de la justice pour de multiples condamnations).
- d'assurer la surveillance et le suivi des voyageurs des mouvances radicales ayant des contacts dans notre canton et/ou de résidents en Valais qui entretiennent des liens avec des individus partis combattre à l'étranger (ex. en Somalie ou en Syrie).
- de garantir la traçabilité des individus ayant quitté notre pays pour suivre des formations religieuses à tendance radicale.
- d'étendre le développement des réseaux de collaboration et d'échanges avec les partenaires étatiques, les institutions semi-étatiques ou privées.

Conclusion

La commission SP partage les préoccupations des auteurs de l'initiative parlementaire IP 7.0095. Dans ce sens, elle demande au Conseil d'Etat, en collaboration avec le Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) et la police cantonale, d'étudier la possibilité de renforcer le groupe d'investigations spéciales de la police cantonale d'une unité supplémentaire. Il s'agit notamment d'étudier la question:

- sous l'angle de la valeur ajoutée d'une unité supplémentaire en termes de moyens de lutte contre le terrorisme mais également en termes de prévention d'actes de violence de la part d'individus isolés, phénomène qui inquiètent également la police cantonale.
- sous l'angle de l'aspect financier, les unités étant en grande partie financées par la Confédération.